

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le zonage

- limite de zone
UBa 7mET désignation de la zone

Les prescriptions

- bâtiment de valeur patrimoniale
bâtiment remarquable de type 1
bâtiment remarquable de type 2
bâtiment remarquable de type 3
bâtiment remarquable de type 4
emplacement réservé
espace boisé classé à conserver ou à créer
espace planté à conserver ou à créer
élément de paysage à préserver
orientations d'aménagement et de programmation
ensemble urbain cohérent
autre secteur de mixité sociale
périmètre d'attente de projet d'aménagement global

Les emplacements réservés

- emplacement réservé
numéro d'opération

- secteur entrée de vieux village
alignement d'arbres
cortège végétal à préserver ou à créer
marge de reculment
ligne de construction
façade remarquable
clôture soumise à dispositions particulières
mur de clôture et porche remarquable
linéaire commercial et de service
arbre ou groupe d'arbre à conserver ou à créer
élément paysager à protéger

Le fond de plan (Plan cadastral DRFIP 2025 - DROITS RÉSERVÉS)

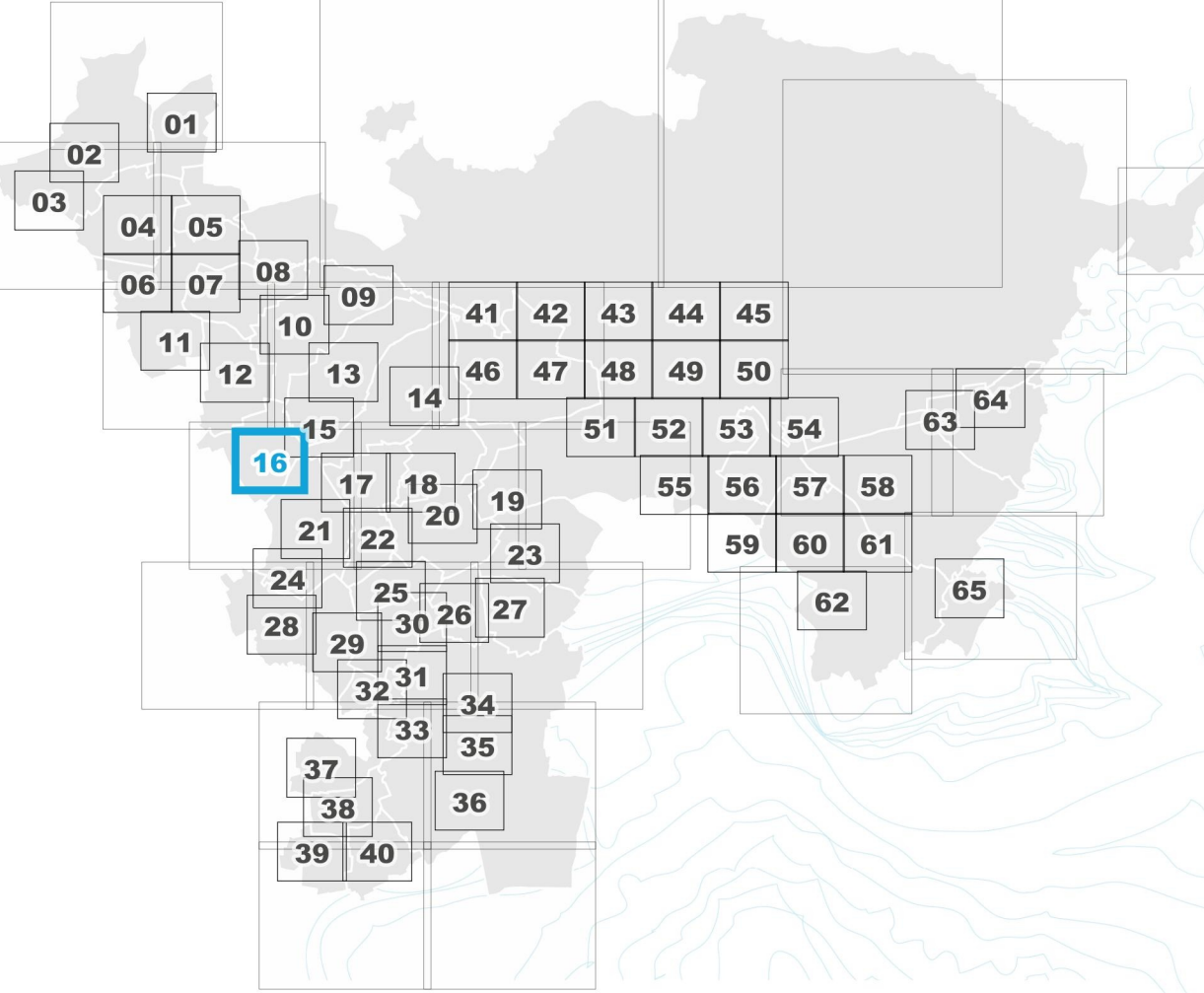
- +++ limite communale
bâtiment
parcelle
hydrographie

Les informations

- ancien emplacement réservé de la VLS de Haguenau maintenu à titre illustratif dans l'attente de la prise en compte sur le plan cadastral
réseau ferré (IGN Bd Topo 2025)

Communauté d'Agglomération de HAGUENAU

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



RÈGLEMENT GRAPHIQUE
Planche n° 16
Huttendorf

PLUi Approuvé
11 Décembre 2025
Échelle : 1 / 2 000 ème